

République Française
Département : PAS-DE-CALAIS
Arrondissement : Arras
VILLERS AU FLOS - COMMUNE

Séance du mardi 03 décembre 2024

Délibération N° DE_006_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 28/11/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trois décembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de Jean Marie LECORNET.

Présents : Jean Marie LECORNET, Jean-Bernard CARTON, Fernand DEMERVAL, Michel SAILLIOT, Bernard MONCOMBLE, Georges DELIVEYNE, Hervé CHOPIN, Mickaël LECTEZ

Représentés :

Absents et Excusés : Christelle DEON, Martine MORISS, Dorothée WYPYSZCZAK

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fernand DEMERVAL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : demande de subvention

OBJET : demande de subvention au département dans le cadre de la DETR

- Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu l'appel à projets pour la dotation d'équipements des territoires ruraux 2025

Vu l'objet : sécurisation des piétons le long des RD11 (grand Rue) et RD11E3 (Rue de Riencourt) pour accéder aux bâtiments communaux, tranche 2

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir les travaux des trottoirs pour la sécurisation des usagers,

Monsieur le maire demande à l'assemblée de faire une demande auprès du département pour l'obtention d'une subvention au titre de la DETR 2025 afin de ne pas mettre en péril les finances de la commune,

Après discussion, l'assemblée décide de donner tout pouvoir à Monsieur le maire afin qu'il effectue les démarches pour la demande de la subvention et de signer tout document s'y rapport.

DE_006_2024

Le conseil décide d'accepter à l'unanimité des membres présents la subvention si elle est accordée.

Envoyé en préfecture le 10 décembre 2024
Publié sur le site Internet le 16 janvier 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean Marie LECORNET
Président de séance

Fernand DEMERVAL
Secrétaire de séance